

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES..... 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Pour les réformes sociales

La presse vient d'annoncer la création d'un comité de la démocratie sociale. Encore un comité, dira-t-on ? pourquoi pas une nouvelle ligue ? A la veille des élections, on voit partout éclore des comités : on en met partout. Un de plus ou de moins, qu'importe à l'opinion publique depuis longtemps blasée, et préparée à cette prise d'armes, ou si l'on aime mieux, à cette parade, au moment où va s'engager une bataille qui sera rude !

Quelle se rassure, ce comité se distingue autant par sa nouveauté que par sa singularité. Par un de ses statuts, il se refuse le droit d'intervenir dans une action électorale d'aujourd'hui, ou de demain. Comment d'ailleurs le pourrait-il ? Si les adhérents à la première heure appartiennent aux deux fractions les plus avancées de l'opinion républicaine et doivent remplir la condition essentielle de faire partie d'une organisation politique adhérent soit au parti radical et radical-socialiste, soit au parti socialiste, ils se différencient cependant, dans les classements établis, de telle sorte qu'ils se trouveront en face les uns des autres, aux prochaines élections, dans une lutte qui, nous l'espérons, sera franche et courtoise, dans l'intérêt même du progrès républicain.

Mais le comité se préoccupe moins de cette lutte, que des résultats à obtenir. Il voit plus haut et plus loin. Nous avons pris l'habitude pour répondre d'abord à un besoin de liberté qui émettait les opinions, et ensuite à un instinct de conservation et de lutte qui nous porte à nous grouper, de scinder les partis, d'en marquer brutalement les différences, d'élever entre nous, dans l'intérieur du même parti, des barrières que l'on s'attache par l'unification à rendre infranchissables. Radical, dit le socialiste, tu n'es qu'un bourgeois, et le radical répond au socialiste : tu n'es qu'un réactionnaire.

Des mots ! des mots ! Ils sonnent bien en période électorale. Des choses aussi, il faut en convenir. Une doctrine ou plutôt un principe sur lequel s'échafaude péniblement et diversement une doctrine d'application lointaine, le collectivisme, avec (tous les partis ont leurs exagérations) des outrances d'internationalisme et des attitudes de révolte, un parti s'est cantonné là ; puis la contradiction, le besoin de la lutte, la poussée violente de ceux qui souffrent et s'organisent en bas ont fait le reste. La forteresse s'est élevée avec ses remparts et ses fossés.

De l'autre côté, un parti ardemment attaché aux idées démocratiques, mécontent lui aussi d'une organisation sociale où le faible pâtit pour le fort, où l'injustice régit trop souvent les rapports du capital et du travail, peut enclin sans doute à se laisser entraîner aux illusions décevantes d'une doctrine toute faite, mais convaincu pourtant, au milieu des réalités présentes où il vit, de la nécessité de pousser la République dans la voie des réformes sociales. Et cette voie il la cherche ; il veut la trouver, s'épuisera-t-il en vains efforts pour la trouver par lui-même, abandonné à ses propres ressources. Il sait du moins que la transformation économique ne peut se faire que par une série de réformes mûrement étudiées, et coordonnées avec méthode. Les résultats obtenus dans cette législature par une sage discipline pensent servir d'exemple et de leçon. Il ne veut pas qu'on l'oublie et demande qu'on suive à l'avenir cet exemple et cette leçon.

Il n'est pas possible qu'il ne soit pas entendu. La nécessité d'aboutir ne fait-elle pas un devoir aux partis de sortir de leur isolement, de chercher des auxiliaires en dehors d'eux, de proche en proche et par là même de se rencontrer ? Si les socialistes ont leur doctrine étroite, ils sont les premiers à reconnaître qu'ils ont

beaucoup appris depuis qu'ils participent à l'œuvre parlementaire. Formés d'ailleurs à l'école de la science, obligés de pénétrer au fond de l'organisation économique pour en signaler les faiblesses et les tares, leurs chefs s'éloignent de plus en plus d'une conception infantine qui consisterait à prétendre que le miracle pourrait d'un coup changer une société trop vieille, la modifier en une fois suivant des vues déterminées d'avance et imposées. Ils sont eux aussi soucieux de ménager des étapes et c'est par là que la rencontre peut se faire. Refuseraient-ils le concours des radicaux qui par leurs déclarations ont déjà adhéré aux réformes minimum, celles qui, dans l'esprit des socialistes eux-mêmes, constituent les étapes nécessaires vers la réalisation de leur idéal ?

Cette rencontre s'est faite en petit dans le nouveau comité, sur l'initiative heureuse de M. Paul Boncour, radical-socialiste, ancien secrétaire de Waldeck-Rousseau, et de M. Léon Garsons, membre du parti socialiste. A la même table d'étude vont s'asseoir des hommes comme Clément, Millerand, Briand, Gaston Doumergue, Ferdinand Buisson, Flaissières, René Renoult, Maurice Sarraut, Eugène Fournière et d'autres encore. Ils y apporteront le souvenir des luttes qu'ils ont soutenues ensemble dans cette opposition purement laïque à laquelle les résistances de l'église avaient acculé la République. Ils n'oublieront pas même leurs controverses d'où jaillit une lumière nouvelle et qui furent, malgré tout, un lien de plus entre des esprits supérieurs qui s'estiment moins dans la communauté plate des sentiments que dans la discussion où se révèle la même ardeur pour le bien à réaliser et le progrès à accomplir.

Mais surtout ils tiennent à donner cette impression que si le vieux programme républicain est presque entièrement réalisé, il convient d'examiner en face la question sociale et de la résoudre par toute une série de réformes qui exigent, comme les réformes déjà faites, l'effort discipliné du parti républicain, un peu désemparé à l'heure qu'il est devant un tel problème à résoudre. Ni les générosités, ni les bonnes volontés ne manquent. Elles ne suffisent pas, il faut les diriger, les éclairer et les conduire au milieu des préjugés routiniers, des parti-pris souvent violents, des intérêts apeurés et par là même plus emportés dans la défense des iniquités derrière lesquelles ils croient se protéger.

S'il est vrai que l'assaut dirigé par l'Eglise contre la démocratie républicaine était moins soutenu par la foi chancelante, que par la coalition des privilèges inquiets et que la religion, nullement menacée, dans sa liberté légitime n'était qu'un bouclier tendu pour abriter ces privilèges devant la démocratie laborieuse et prolétarienne réclamant sa part de justice, de bien-être et de bonheur ; il faut s'attendre à une lutte passionnée qui réclamera non pas seulement l'élan des convictions fortes mais la ténacité d'une étude patiente et persévérante, l'ardeur éclairée d'une propagande suivie et méthodique. Aussi, le Comité ne prétend-il pas s'enfermer dans une salle de travail. Il comprend toutes les nécessités de l'action qui s'impose d'autant plus que le pays, uniquement préoccupé jusqu'ici de la propagande des idées laïques, est resté plus étranger aux questions sociales. Il n'en a eu que des leçons menaçantes parfois comme des éclairs. Il faut qu'il en saisisse les réalités dans ce qu'elles ont de légitime et de fortifiant et qu'il prenne son parti de chercher l'affermissement de sa prospérité et de sa sécurité dans la justice sociale. La brochure, les conférences, les meetings, les affiches, en un mot tous les moyens d'agitation légale seront mis en œuvre pour l'entraîner, le tenir en éveil, le Comité ayant surtout l'intention d'imiter ces grands ligues anglaises qui, à l'extérieur comme à l'intérieur

du Parlement, restent le modèle d'un gouvernement d'opinion.

Ce programme est-il trop ambitieux ? L'avenir nous le dira. Il a été du moins conçu par des hommes de bonne volonté. Et cela suffit pour que nous le signalions à l'attention de ceux que préoccupe l'avenir de notre pays, en qui reposent les espérances de la démocratie.

A. MAS,  
Député de l'Hérault.

## Chambre des Députés

Séance du 20 Février 1906 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre continue la discussion du projet concernant les retraites ouvrières.

Les articles 36 et 37 sont votés.  
Le titre 6 est mis en discussion. M. Empereur demande que le petit propriétaire ayant un revenu inférieur à 550 fr. soit exempté de la taxe ouvrière comme les ouvriers dont le salaire ne dépasse pas 1 fr. 50.

M. Guieysse demande le renvoi à la commission de cet amendement ce qui est adopté et les articles 38 et 39 sont votés.

Séance de l'après-midi

Dès l'ouverture de la séance, M. Rouvier donne lecture du message présidentiel que nous publions d'autre part : de vifs applaudissements accueillent la déclaration du nouveau président de la République.

La Chambre reprend la discussion du budget des colonies.

M. Rouanet continue son discours sur les méfaits commis dans les colonies par des fonctionnaires, notamment du Congo.

Il critique l'administration de M. Gentil.

En terminant, M. Rouanet dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à communiquer au Parlement tous les rapports et documents émanant de la commission d'enquête sur les affaires du Congo.

M. Le Hérisse défend M. Gentil.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Séance du 21 février 1906 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre continue la discussion du projet sur les retraites ouvrières.

M. de Ramel dit que le projet n'offre aucune garantie de sécurité à ceux qui sont appelés à bénéficier des retraites.

M. Roche demande l'abandon du projet.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance de l'après-midi

Le Président fait l'éloge funèbre de M. Archéacon.

Le ministre dépose le projet concernant deux nouveaux douzièmes provisoires.

La Chambre reprend la discussion du budget des colonies.

M. Le Hérisse prend la parole pour continuer son discours en réponse à l'interpellation de M. Rouanet sur les cruautés commises au Congo.

M. Le Hérisse prend la défense de l'administration coloniale.

Il demande à la Chambre de clore l'interpellation en votant l'ordre du jour pur et simple.

M. Hubert parle ensuite sur la situation financière des colonies.

M. Clément, ministre des colonies, retrace le rôle de l'administration coloniale.

Il réclame l'ordre du jour pur et simple qui est voté par 307 voix contre 105. Et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 20 février 1906 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Dès l'ouverture de la séance, M. Antonin Dubost, le nouveau président du Sénat, a prononcé un discours dans lequel, après avoir remercié le Sénat de

l'honneur qu'il lui a fait, il examine le programme économique et politique de la Haute Assemblée dont ensuite il définit le rôle.

Après le discours de M. Dubost, qui a été très applaudi, M. Chaumié, garde des sceaux, donne lecture du message présidentiel dont voici le texte :

Messieurs les sénateurs,  
Messieurs les députés,

En m'élevant à la première magistrature de la République, qu'abandonne, avec une si noble simplicité pour reprendre au vu de la Constitution, le grand citoyen que l'opinion publique entourera, dans sa retraite, de ses sympathies et de sa reconnaissance, l'Assemblée nationale m'a imposé des obligations et des responsabilités dont je ne me dissimule ni le poids, ni l'étendue.

Pour faciliter ma tâche, je fais appel au concours de tous les républicains, n'oubliant pas, d'ailleurs, que si l'on gouverne avec les hommes de son parti, c'est dans l'intérêt supérieur de la nation et que l'on doit à tous, sans distinction d'origine ou de foi politique, la protection de tous les droits et la garantie de toutes les libertés.

L'élection du nouveau chef de l'Etat s'est faite — qui en a perdu le souvenir ? — avec une dignité et dans un calme qu'on a remarqués, non seulement en France, mais bien au-delà de nos frontières. On y a vu, partout, la preuve incontestée du progrès de nos mœurs politiques et la manifestation éclatante de la solidarité d'un régime auquel n'ont pas été épargnées les plus redoutables épreuves, mais qui, après trente-cinq ans d'existence — quel est le régime qui, depuis la Révolution, a approché de cette durée ? — est, malgré tout, aujourd'hui aussi vivant et aussi plein de promesses que jamais.

Vous répondrez à la confiance et aux vœux du pays en associant vos efforts pour assurer, de plus en plus, sa sécurité, sa grandeur et son avenir.

Gardienne dévouée de nos institutions et de nos lois, l'armée vit d'honneur et de désintéressement. Rien ne la troublera dans l'accomplissement du plus sacré de ses devoirs : la préparation à la défense du territoire et du drapeau. Loin d'être une menace pour personne, sa force, que nul ne songe à laisser amoindrir, est, au contraire, un des gages les plus certains du maintien de la paix.

Par sa politique extérieure, faite de droiture et de lumière, de modération non moins que de fermeté, la République, qui, demeurera fidèle à ses alliances et à ses amitiés, ne montre-t-elle pas quel prix elle attache à conserver, avec toutes les puissances, de cordiales relations ?

A l'intérieur, où l'ordre public repose sur le principe intangible de l'obéissance de la loi, le génie bienfaisant de la France continuera d'aider au développement régulier de notre activité commerciale, industrielle et agricole. Il ne cessera pas d'animer de son souffle renouvateur les sciences, les lettres et les arts, qui sont comme la parure de la République.

La démocratie qui, pas plus que nous, ne veut de politique de recul, attendra, sans impatience, le vote des mesures législatives, aujourd'hui ou demain en discussion devant vous, dont les applications diverses seront, un jour que nous souhaitons prochain, autant d'éléments fondamentaux de la paix sociale.

Le grand courant de solidarité qui a, peu à peu, pénétré tous les rangs de la société, n'a pas été sans incliner vers les déshérités de la fortune la sollicitude passionnée des représentants du pays.

Dans le monde du travail que l'enseignement de nos écoles a délivré des servitudes de l'ignorance et dont l'éducation a fortifié les caractères et le sentiment de la dignité individuelle ; on ne sera pas insensible à des initiatives qui témoignent, à la fois, et de votre sage prévoyance et de votre profond esprit de justice.

Le moment n'est pas éloigné où l'on comprendra, partout, que, dans un pays de suffrage universel, sous un gouvernement de liberté, c'est uniquement par les voies de la raison, du bon droit et de l'équité qu'on arrivera à l'harmonie des intérêts, dans l'unité morale de la nation.

En attendant, serviteurs indéfectibles de la démocratie, travaillons sans relâche à faire une humanité toujours meilleure, avec une conscience politique toujours plus haute, et restons fidèlement attachés à la cause du progrès et au culte de la patrie.

Le message présidentiel est accueilli par des applaudissements unanimes.

Le Sénat valide ensuite l'élection de M. Knight, élu sénateur de la Martinique.

Après une longue discussion à laquelle

prennent part MM. Flaissières, Leydet, Peytral et le ministre de l'Agriculture, le Sénat adopte une proposition de M. Guérin sur la réglementation des eaux de la Durance.

Et la séance est levée.

## Dans le rang

Il est impossible de vous parler aujourd'hui d'autre chose que de la transmission des pouvoirs et de l'inoubliable et majestueuse cérémonie à laquelle Paris a assisté dimanche dernier, à cette occasion.

Et maintenant, M. Loubet qui pendant sept années avait été le chef de l'Etat et légal des souverains, n'est plus rien, rien qu'un simple citoyen comme vous et moi.

Ceux qui l'ont vu passer, se rendant de l'Élysée à son nouveau domicile, ont pu constater que son visage exprimait une réelle satisfaction. M. Loubet est heureux de rentrer dans la vie privée ; nul n'en peut douter, puisque son refus de poser sa candidature a seul empêché le Congrès de lui renouveler son mandat. Il est donc parti de son plein gré, et a montré ainsi une grande philosophie pleine de sérénité et de détachement qui n'est certes pas le propre d'un esprit vulgaire.

Au moment où M. Loubet rentre dans la retraite avec une dignité admirable et inspirée du plus bel esprit démocratique, tout les républicains s'accorderont à rendre un éclatant témoignage de reconnaissance et de respect à cet excellent serviteur de la République. Toute la vie de M. Loubet, depuis ses débuts jusqu'à son élévation au rang suprême, a été dominée par son dévouement à ses idées et à son pays. Républicain sous l'Empire, républicain sous le 16 Mai, M. Loubet a su être, lorsqu'il le fallait, un homme d'opposition, pour devenir ensuite le plus sage des hommes de gouvernement.

Il est impossible de contester que M. Loubet a exercé sa haute magistrature avec une correction, un tact et un zèle qui méritent tous les éloges. A l'intérieur, il n'a cessé de prêcher le respect de l'ordre, de la liberté, de la concorde, et ce n'est pas sa faute s'il n'a pas toujours été compris. Il a donné son concours à toutes les bonnes causes, à toutes les idées généreuses, par exemple aux œuvres d'assistance privée, aux établissements d'hygiène, à cette œuvre admirable de la Mutualité qui résoudra la question sociale dans la mesure où elle peut être résolue. Vis-à-vis de l'étranger, il a représenté la France avec une dignité parfaite et il a usé de son influence pour assurer le maintien de cette paix honorable et durable que désirent tous les peuples.

M. Loubet a présidé en véritable et parfait républicain et il emporte la reconnaissance des républicains, qui s'associent sans réserves à l'hommage de M. le Président du Conseil et du corps diplomatique. M. Loubet a bien servi la France.

Ce que l'on peut souhaiter de mieux à la République, c'est d'avoir toujours à l'avenir des présidents qui ressemblent à M. Loubet.

M. Fallières a été élu précisément parce que personne ne peut douter qu'il ne soit résolu à présider avec la même correction constitutionnelle et le même souci de la paix publique que son prédécesseur.

## La révolution en Russie

Le gouverneur et le vice-gouverneur de Tchita ont été destitués par le général Rennenkampf pour incapacité ; beaucoup d'arrestations ont été opérées sur la ligne de chemin de fer et en ville ; parmi les personnes arrêtées, on cite le maire, le gérant du trésorier principal de la deuxième armée, inspecteur des impôts, un médecin, trois inspecteurs et des paysans. La majorité ont été relâchés

deux jours après leur arrestation. Le directeur de la prison Fistcher, qui relâcha les matelots du vaisseau Pruth, a été arrêté et amené à Tchita.

On a découvert, dans une maison inhabitée, un dépôt de 3.000 carabines.

## Déportés sans jugement

La Rouskaia Vedomosti informe que 13 personnes récemment arrêtées à Saratow pour leurs opinions politiques, vont être déportées sans jugement en Sibérie, par ordre du ministre de l'intérieur, qui a fait aussi renvoyer du service des centaines d'employés de chemin de fer, grévistes ou politiquement suspects dans la région du Saratow.

## Dans la province de Koursk

La Rouskaia Vedomosti, rapporte que les populations de la province de Koursk s'opposent fréquemment aux arrestations, tuent les commissaires et agents de police, luttent avec les cosaques, attaquent les prisons, libèrent les détenus arrêtés le plus souvent injustement ou pour des motifs insignifiants.

Les télégrammes venus de nombreuses villes de province continuent à signaler de nombreuses arrestations.

## Encore un emprunt !

Un wagon rempli d'or a été expédié à l'étranger.

Le Novosti Vremia annonce que le secrétaire du gouverneur de la Banque d'Etat, qui se trouve actuellement à Paris, est chargé de sonder les banquiers français au sujet de la possibilité de conclure un nouvel emprunt russe.

## AU PAYS DU KNOUT

Il ne s'est rien passé de particulier à Orel, en Russie ; cependant, la prison contient 338 détenus politiques. Joli chiffre, si l'on pense que l'importance d'Orel correspond à peu près à celle de Chartres.

A Pétersbourg, les étudiants de l'Institut électrotechnique avaient fondé un « home » où ils vivaient paisiblement. Ils ont été chassés de leur maison, et leur maison est aujourd'hui une caserne de gendarmes à cheval. La toge, cette fois, a cédé aux armes.

Autre note : 2.000 officiers de l'armée de Mandchourie ont tenu un meeting à Karbine. Malgré le général Nadarof, qui présidait, l'assemblée a émis une série de votes libéraux. Devenu impossible, Nadarof s'est fait nommer gouverneur général d'Irkoutsk. Mais alors, nouvelles difficultés : les employés du Transsibérien ont refusé de laisser partir l'officier russe. Pendant six jours son wagon est resté sur une voie de garage. Ce que constatant, Nadarof a pris un grand parti : abandonnant la voie ferrée, il a fait le parcours en voiture, puis en traîneau.

Telle s'affirme l'anarchie russe.

## Le Paradis des Journalistes

C'est la Chine, nous apprend le Cri de Paris. On y imprime tout ce qu'on veut. Liberté absolue de la presse. Aucune loi de restriction, pas même en cas de libelle. Une exception pourtant. Quand on parle de la famille impériale en certains termes, le fait équivaut au parricide, et alors le coupable — même s'il est journaliste — est jeté dans une cuve d'huile bouillante où il n'est pas précisément à l'aise.

C'est le seul cas où l'on peut dire dans un journal chinois tout ce qui passe par la tête avec ou sans accompagnement d'injures.

Les Célestes ont plusieurs journaux qui s'appellent la Libre Parole.

## INFORMATIONS

### Les élections législatives

Le conseil des ministres a décidé de fixer au 29 avril les élections législatives. Le second tour de scrutin aura lieu le 13 mai.

### A la gauche

La gauche radicale-socialiste, présidée par M. Pelletan, a tenu une longue réunion au cours de laquelle MM. Doumergue et Pelletan se sont élevés contre la politique ministérielle.

Il a été décidé que si une interpellation était déposée, elle serait soutenue par plusieurs orateurs radicaux; que, s'il n'y en avait pas, il y aurait lieu de provoquer une réunion de la délégation des gauches pour qu'une décision fût prise pour mettre un terme à une situation qui règne incontestablement dans le monde politique.

Dans tous les cas, il est à peu près certain qu'on saisira l'occasion très prochaine de la discussion des douzièmes provisoires pour instituer un débat général qui aurait pour sanction une demande de réduction de 1.000 francs sur l'ensemble des crédits demandés, à titre de blâme au gouvernement.

### Le coût des retraites ouvrières

Le ministre des finances a indiqué au conseil des ministres les charges qui, d'après les calculs de l'administration des finances, résulteront de l'application de la loi sur les retraites ouvrières. Pour les dix premières années, la dépense serait de 270 millions. Elle serait ramenée à environ 150 millions pour les années suivantes.

### A Algésiras

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante, d'allure officielle :

« On considère dans les milieux diplomatiques français que la réponse de l'Allemagne, tendant à ne pas tenir compte au Maroc des droits spéciaux de la France et de l'Espagne, indique de la part de l'Allemagne le désir évident de voir échouer la conférence.

Dans ces conditions, les entretiens particuliers entre les représentants de la France et de l'Allemagne à Algésiras n'ont plus de raison d'être et il ne reste plus à la France qu'à laisser porter, quand le moment sera venu, la question devant la conférence et à faire l'Europe juge du différend. On estime que la conférence ne se séparera pas avant une quinzaine de jours, après avoir discuté toutes les questions inscrites dans son programme ».

### Un propos de Guillaume II

On mande de Berlin à la *Neue Presse* qu'à l'occasion du déjeuner de l'Automobile-Club, l'empereur Guillaume s'est déclaré de nouveau contre la guerre, disant notamment que ce serait folie de croire que l'Allemagne pourrait commencer la guerre à propos du Maroc.

### Conflit éventuel anglo-allemand

Les *Novosti* considèrent qu'un conflit entre l'Angleterre et l'Allemagne est vraisemblable et possible, comme conséquence naturelle des rapports anormaux de ces deux pays.

Le journal fait remarquer qu'il eût mieux valu, pour la paix européenne, que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères d'Allemagne, M. Tschirsky, se fût abstenu de présenter au gouvernement britannique une note réclamant une explication sur la flotte anglaise dans la mer du Nord. Une pareille note, disent les *Novosti*, ne peut qu'aggraver une situation déjà peu rassurante.

### En Chine

Les journaux d'Extrême-Orient arrivés à Marseille par le paquebot *Polygnésien*, des Messageries Maritimes, apportent les nouvelles suivantes :

Du journal *l'Echo de Chine*, de source chinoise :

« Le ministre de France à Pékin a demandé au wai-ou-pou de s'occuper au plus vite du procès relatif au meurtre d'un missionnaire français qui a été tué par les habitants de Tsékou.

« Les soldats français ont consenti à évacuer Liéou-Tchéou où ils restaient pour réprimer les rebelles du Kouang-Si, parce qu'à présent la paix règne parmi les habitants. On dit qu'ils partiront de Liéou-Tchéou à Lou-Tchéou au printemps.

« Le vice-roi du Petchili a acheté à la France 36 canons, dont chacun coûte 1.460 taels.

« Le wai-ou-pou a décidé de ne pas payer d'indemnité aux Anglais pour les pertes subies par les étrangers pendant l'émeute de la concession internationale de Shanghai.

« Les autorités de Chantoung ont célébré, le 10 janvier, l'ouverture de Tsinan, le port commercial. Tous les journaux disent que cette cérémonie a été très belle.

« On vient de saisir un indigène de Kiaou-Tchéou, nommé Houng-Tei-Sing, chef des rebelles, qui passe pour un empereur, et son auxiliaire Lieou-Tchaou-Toan, faux duc, qui a aidé ce faux empereur à se révolter. Leur Société, comprenant quelques milliers de révolutionnaires, résiste à Tsinouen. »

### Les récoltes en terre

Le *Journal officiel* publie une évaluation des récoltes en terre pour les semencements d'automne, en janvier 1906, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

En ce qui concerne le blé d'hiver, les semencements sont évalués à 6.283.636 hectares contre 6.340.785 l'an passé. La condition moyenne est de 65,6, contre 67,9 en 1905, à pareille date.

Pour l'avoine d'hiver, l'étendue cultivée atteint 758.383 hectares contre 786.340 en 1905 et la condition moyenne est de 69,3 contre 68,8 l'année passée à pareille date.

### Volcan en éruption

Le mont Sutton (Colorado), s'est transformé subitement en volcan. Des flammes et de la fumée s'échappent d'une crevasse au sommet de la montagne. Un groupe de personnes qui ont tenté de s'approcher du cratère ont dû rebrousser chemin, en raison des fumées sulfureuses asphyxiantes qui s'en échappaient.

Une vive inquiétude se manifeste ici, bien que jusqu'à présent très peu de lave ait été rejetée.

### Tirages financiers

*Tirage des lots du Congo*  
Série 53.933. Numéro 10 gagne 50.000 fr.  
Série 40.935. Numéro 11 gagne 1.500 fr.  
Série 29.266. Numéro 20 gagne 750 fr.  
Série 35.953. Numéro 23 gagne 750 fr.  
Série 43.890. Numéro 9 gagne 750 fr.

### Petites Nouvelles

On annonce la mort de M. Archéaon, député nationaliste du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris : il était né en 1864 et était député depuis 1902.

On annonce qu'une grande agitation règne parmi les indigènes du sud-ouest de la colonie du Natal.

Un Hongrois vient d'inventer un appareil électrique qui permettrait le tir au canon parfait par tous les temps,

de plus le canon pourrait être automatique et mis en action par un seul homme.

Dix mille chinois qui ont fait leur éducation militaire aux Etats-Unis vont repartir pour leur pays.

Le Conseil supérieur des Haras a décidé, en raison du désir exprimé par les représentants de plusieurs régions d'élevage que le concours central hippique aurait encore lieu cette année en juin.

Un violent tremblement de terre s'est produit sur plusieurs points de la Martinique. On redoute une éruption du Mont-Pelé.

## REVUE DE LA PRESSE

De M. Lucien Victor Meunier dans la *France du Sud-Ouest* :

Remercions le président Fallières d'avoir, dans son Message, prononcé ce mot nécessaire : l'unité morale de la nation. Oui, nous voulons par la diffusion sans cesse élargie de la lumière, par les progrès constants de l'idée de solidarité, réaliser l'unité morale en ce pays ; mais pour que ce superbe idéal de grandeur et de force puisse être atteint, il faut que le passé, le passé d'ignorance et de servitude, ait cessé de nous opprimer, il faut surtout qu'il ne se rencontre plus dans les rangs des républicains, des hommes assez peu scrupuleux pour mettre leurs rançunes et leurs appétits au service de ce passé qui est l'ennemi.

Seuls, ceux que le président de la République a si bien appelés les serviteurs indéfectibles de la démocratie, seuls ceux qui ont rempli sans défaillance le devoir républicain, doivent et peuvent réaliser l'unité morale de la France.

## CHRONIQUE LOCALE

### La crise municipale

La date des élections municipales est fixée au 11 mars.

On peut donc dire que la campagne électorale est virtuellement ouverte, et qu'incessamment les candidatures vont être connues des électeurs.

Comme nous le disions dans un précédent numéro, ces élections se feront surtout sur la question de l'Hôtel des Postes, cause de la crise municipale ; mais malgré les pourparlers, les combinaisons que tous les jours on échafaude, trois listes radicale, socialiste, modérée seront en présence.

Des démarches aussi pressantes que nombreuses qui ont été faites auprès de personnalités politiques de notre ville n'ont donné aucun résultat appréciable à ceux qui les ont faites dans un but, dit-on, de conciliation.

La lutte, puisque chaque parti politique a repris nettement position, se poursuivra sur le terrain politique et local.

D'ores et déjà nous pouvons dire que la liste radicale, en tête de laquelle se trouvent les conseillers protestataires contre l'Hôtel des Postes sur l'emplacement du Lion-d'Or, est entièrement composée, et nous croyons même savoir que le groupe socialiste a terminé la confection de la liste qu'il doit soumettre aux électeurs.

C'est donc le 11 mars que prendra fin cette crise municipale, qui aurait pu être évitée, et qui, dans tous les cas, a été créée non pas dans un but politique, mais seulement dans un but d'intérêt local.

LOUIS BONNET.

## ELECTIONS MUNICIPALES

Le préfet du Lot, chevalier de la Légion d'honneur, vu les accusés de réception des lettres par lesquelles tous les membres du Conseil municipal de Cahors ont donné leur démission, vient de prendre l'arrêté dont le dispositif suit :

### « Arrête :

« Article premier. — Les électeurs de la commune de Cahors sont convoqués pour le dimanche 11 mars 1906 à l'effet d'élire 27 conseillers municipaux pour le renouvellement intégral du conseil municipal.

« Art. 2. — Il est établi quatre bureaux de vote, savoir :

« Section Nord-Ouest : hôtel de ville ; section Nord-Est : palais de justice ; section Sud-Ouest : rue du Lycée, école de garçons ; section Sud-Est, théâtre.

« Art. 3. — Le scrutin sera ouvert le dimanche 11 mars 1906, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

« Art. 4. — La liste électorale close le 31 mars 1905 servira seule à l'élection prescrite.

« Art. 5. — M. le président de la délégation spéciale devra se conformer, pour la régularité des opérations, aux instructions du 14 avril 1904, insérées dans le numéro 7 du Recueil des Actes administratifs de la préfecture, année 1904 »

## POUR LES CHASSEURS

Les journaux publient l'arrêté suivant du ministre de l'agriculture :

Le ministre de l'agriculture vient d'accorder l'autorisation de la chasse à la grive jusqu'au 15 mars.

D'autre part, on nous communique le flet suivant publié par la *France du Sud-Ouest*.

« Aux termes d'un arrêté que vient de prendre M. le préfet de la Gironde, la chasse à la bécasse, la grive, la li-torne, la tride, la garotte, le merle, est tolérée dans le département jusqu'au 31 mars.

« Jusqu'au 30 avril sera également autorisée la chasse à la palombe, tourterelle et pigeon au flet de 0<sup>m</sup>, 04, ainsi qu'à tir et sous bois. »

En raison de ces divers arrêtés ministériels et préfectoraux, plusieurs chasseurs nous demandent si M. le Préfet du Lot a pris pour notre département des mesures semblables, et dans le cas contraire, de vouloir bien appeler son attention sur les désirs des Nemrods du Lot.

Nous ne pouvons que transmettre ces désirs à qui de droit, avec l'espoir qu'ils seront réalisés.

L. B.

## Au 7<sup>e</sup>

Dans le tableau des officiers proposés pour la Légion d'honneur, nous relevons les noms pour le grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Leblanc, commandant de recrutement à Cahors et pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Fusil, capitaine au 7<sup>e</sup>.

## Congés des jours gras

A l'occasion de son installation, M. le Président de la République accorde à tous les établissements d'enseignement public un jour de congé.

D'autre part, sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Préfet ajoute au congé réglementaire des jours gras la matinée de mardi. En conséquence, les classes vaqueront dans les écoles primaires publiques les lundi 26, mardi 27, mercredi 28 février et jeudi 1<sup>er</sup> mars.

Les classes du mercredi auront lieu le jeudi 8 mars.

## Combustibles minéraux

L'*Officiel* publie le tableau de la production des combustibles minéraux pendant le deuxième semestre de 1905 par départements.

Voici pour le Lot le résultat de cette statistique :

Houille et anthracite : 692 tonnes. Total en 1905 : 2.965 tonnes ; en 1904, la production totale avait été de 994 tonnes.

## Dépôt de remonte d'Aurillac

Le dépôt de remonte a procédé à l'achat de chevaux de selle, mercredi à 8 heures du matin, sur le cours de la Chartreuse.

Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de 4 à 8 ans, à l'exception des chevaux gris, à Gramat, le vendredi 16 mars, à 8 heures du matin, place du Marché.

## Campagne agricole de 1905-1906

L'*Officiel* publie par département l'évaluation des récoltes en terre, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici pour le Lot les résultats de cette évaluation :

Blé : surfaces ensemencées : 79.150 hectares ; état des cultures : bon.

Méteil : surfaces ensemencées : 1.015 hectares ; état des cultures : bon.

Seigle : surfaces ensemencées : 10.500 hectares ; état des cultures : bon.

Avoine : surfaces ensemencées : 3.100 hectares ; état des cultures : bon.

Orge : surfaces ensemencées : 700 hectares ; état des cultures : bon.

## Tribunal Correctionnel

### Audience du 19 février 1906

Le tribunal confirme le mandat de dépôt contre les nommés Cazale et Lestrat, tous deux âgés de vingt ans, prévenus de vagabondage et de mendicité.

Le tribunal confirme également le mandat de dépôt de Pierre Costes, originaire de la Corrèze, prévenu de vagabondage ; ce dernier, ses facultés mentales s'étant affaiblies, sera examiné par un médecin aliéniste.

Antonio Audiberti, sujet italien, est inculpé de vagabondage et d'infraction à la loi du 8 avril 1893. Le tribunal le condamne à huit jours de prison et à 50 fr. d'amende.

Clément Layrat, né à Boisset (Cantal), est condamné à un mois de prison pour mendicité et vagabondage.

L'audience est terminée par une affaire qui retient pendant plus d'une heure le tribunal.

Edmond Bouzou, 58 ans, bouilleur ambulancier à Cras, est condamné à diverses amendes dont le total s'élève à 200 fr., comme étant prévenu d'infractions à la loi des bouilleurs de cru.

## FÊTES DU CARNAVAL 1906

*Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour*

A l'occasion des Fêtes du Carnaval 1906, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Samedi 24 au Mardi gras 27 Février inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Mercredi des Cendres, 28 Février.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 28 Février.

## Vivo la Séparaciou

Intéressante et jolie brochure en vers patois par un Quercynois.

En vente à Cahors chez Mlle Imbert, 79 Boulevard Gambetta, au prix de 0 fr. 25.

## Phaëton de Maître A VENDRE

S'adresser à M. ROUQUET, peintre.

## Nos DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris 21 février 12 h. 36 s.

### Les inventaires à Paris

Les inventaires dans les églises de Paris devaient commencer ce matin ; mais presque partout, ils ont été empêchés.

### A Algésiras

MM. Visconti-Venosta et Witte feront aujourd'hui des démarches conciliatrices auprès de MM. Révoil et Radovitz.

Un accord franco-allemand au sujet de la question de la Banque est impossible.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris 22 février 12 h. 15 s.

### A Algésiras

Une dépêche d'Algésiras assure que M. Révoil a remis déjà à M. Radovitz la réponse de la France au dernier refus de l'Allemagne. Cette réponse est conciliante mais précise le caractère définitif des principes exprimés.

### A Berlin

M. de Courcel, ambassadeur de Paris à Berlin a assisté hier au bal de la Cour ; il a conversé amicalement avec l'empereur et l'impératrice.

AGENCE FOURNIER.

## Arrondissement de Cahors

### Mercuès

Comité républicain radical. — Le Président du Comité vient de recevoir la lettre suivante émanant de M. le Préfet pour transmission :

« Vous avez bien voulu transmettre au nom du comité républicain radical de Mercuès, une adresse de félicitations à Monsieur Fallières, à l'occasion de son élection à la présidence de la République.

« Je suis chargé de vous prier d'être, auprès des auteurs de cette adresse, l'interprète des meilleurs remerciements de Monsieur le président Fallières qui a été très touché de cette manifestation. »

Le Préfet du Lot,

Signé : HÉLI-DEVALS.

### Lacapelle-Cabanac

L'inventaire. — L'inventaire de notre église a été fait lundi par M. le percepteur de Duravel.

Le curé et les fabriciens l'ont reçu avec courtoisie et lui ont fourni tous les renseignements possibles et tout s'est passé avec le plus grand calme.

M. le percepteur a été très satisfait de sa réception.

### Cassagnes

Cours d'adultes. — Dimanche prochain 25 février, à huit heures du soir, aura lieu la clôture des cours d'adultes des garçons. La jeunesse a organisé pour cette occasion une petite fête dont voici le programme :

Les deux paillasses (parade) : Z. Costes, Souillac A.

Le repentir du dénécher (chœur). La panade où le domestique renvoyé : (Loubières L. et Lamouroux E.

L'enfant et le polichinelle (romance) ; Camille Nouvel.

Ma 1<sup>re</sup> cigarette (monologue) : Fontanet Th.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 17

## UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Mariette fut le seul amour de ce garçon : aussi la trahison de cette danseuse lui endurcit-elle beaucoup le cœur. Quand par hasard réalisait des gains inespérés, ou s'il soupait avec son vieux camarade Giroudeau, Philippe s'adressait à la Vénus des carrefours par une sorte de dédain brutal pour le sexe entier. Régulier d'ailleurs, il déjeunait, dinait au logis, et rentrait toutes les nuits vers une heure. Trois mois de cette vie horrible rendirent quelque confiance à la pauvre Agathe. Quant à Joseph, qui travaillait au tableau magnifique auquel il dut sa réputation, il vivait dans son atelier. Sur la foi de son petit-fils, la Descoings, qui croyait à la gloire de Joseph, prodiguait au peintre des soins maternels ; elle lui portait à déjeuner le matin, elle faisait ses courses, elle lui nettoyait ses bottes. Le peintre ne se montrait guère qu'au dîner, et ses soirées appartenaient à ses amis du Cénacle. Il lisait d'ailleurs beaucoup, il se donnait cette profonde et sérieuse instruction que l'on ne tient que de soi-

même, et à laquelle tous les gens de talent se sont livrés entre vingt et trente ans. Agathe, voyant peu Joseph, et sans inquiétude sur son compte, n'existait que par Philippe qui seul lui donnait des alternatives de craintes soulevées, de terreurs apaisées qui sont un peu la vie des sentiments, et tout aussi nécessaires à la maternité qu'à l'amour. Desroches, qui venait environ une fois par semaine voir la veuve de son ancien chef et ami, lui donnait des espérances : le duc de Maufriigneuse avait demandé Philippe dans son régiment, le ministre de la guerre se faisait faire un rapport ; et, comme le nom de Bridau ne se trouvait sur aucune liste de police, sur aucun dossier de palais, dans les premiers mois de l'année prochaine Philippe recevrait sa lettre de service et de réintégration. Pour réussir Desroches avait mis toutes ses connaissances en mouvement, ses informations à la préfecture de police lui apprirent alors que Philippe allait tous les soirs au jeu, et il jugea nécessaire de confier ce secret à la Descoings seulement, en l'engageant à surveiller le futur lieutenant-colonel car un éclat pouvait tout perdre ; pour le moment, le ministre de la guerre n'irait pas rechercher si Philippe était joueur. Or, une fois sous les drapeaux, le lieutenant-colonel abandonnerait une passion née de son dessein. Agathe qui le soir n'avait plus personne, lisait

ses prières au coin de son feu pendant que la Descoings se tirait les cartes, expliquait ses rêves et appliquait les règles de la *cabale* à ses mises. Cette joyeuse obstinée ne manquait jamais un tirage : elle poursuivait son terne, qui n'était pas encore sorti. Ce terne allait avoir vingt et un ans, il atteignait à sa majorité. La vieille actionnaire fondait beaucoup d'espoir sur cette puérile circonstance. L'un des numéros était resté au fond de toutes les roues des Descoings la création de la loterie : aussi la Descoings chargeait-elle énormément ce numéro et toutes les combinaisons de ces trois chiffres. Le dernier matelas de son lit servait de dépôt aux économies de la pauvre vieille ; elle le décousait y mettait la pièce d'or conquise sur ses besoins, bien enveloppée de laine, et le recousait après. Elle voulait, au dernier tirage de Paris, risquer toutes ses économies sur les combinaisons de son terne chéri. Cette passion, si universellement condamnée, n'a jamais été étudiée. Personne n'a vu l'opium de la misère. La loterie, la plus puissante fée du monde, ne développait-elle pas des espérances magiques ? Le coup de roulette qui faisait voir aux joueurs des masses d'or et de jouissances ne durait que ce que dure un éclair ; tandis que la loterie donnait cinq jours d'existence à ce magnifique éclair. Quelle est aujourd'hui la puissance sociale qui peut,

pour quarante sous, vous rendre heureux pendant cinq jours et vous livrer idéalement tous les bonheurs de la civilisation ? Le tabac, impôt mille fois plus immoral que le jeu, détruit le corps, attaque l'intelligence, il hébète une nation ; tandis que la loterie ne causait pas le moindre malheur de ce genre. Cette passion était d'ailleurs forcée de se régler et par la distance qui séparait les tirages, et par la roue que chaque joueur affectionnait. La Descoings ne mettait que sur la roue de Paris. Dans l'espoir de voir triompher ce terne nourri depuis vingt ans, elle s'était soumise à d'énormes privations pour pouvoir faire en toute liberté sa mise du dernier tirage de l'année. Quand elle avait des rêves cabalistiques, car tous les rêves ne correspondaient point aux nombres de la loterie, elle allait les raconter à Joseph, car il était le seul être qui l'écoutait, non-seulement sans la gronder, mais en lui disant de ces douces paroles par lesquelles les artistes consolent les folies de l'esprit. Tous les grands talents respectent et comprennent les passions vraies, ils se les expliquent et en retrouvent les racines dans le cœur ou dans la tête. Selon Joseph, son frère aimait le tabac et les liqueurs, sa vieille maman Descoings aimait les ternes, sa mère aimait Dieu, Desroches fils aimait les procès, Desroches père aimait la pêche à la ligne ;

tout le monde, disait-il, aimait quelque chose. Il aimait, lui, le beau idéal en tout ; il aimait la poésie de Byron, la peinture de Géricault, la musique de Rossini, les romans de Walter Scott. — Chacun son goût, maman, s'écria-t-il, seulement votre ternelantherne beaucoup. — Il sortira, tu seras riche, et mon petit Bixiou aussi ! — Donnez tout à votre petit-fils, s'écriait Joseph. Au surplus, faites comme vous voudrez ! — Hé ! si l'on sort, j'en aurai assez pour tout le monde. Toi, d'abord, tu auras un bel atelier ; tu ne te priveras pas d'aller aux Italiens pour payer tes modèles et ton marchand de couleurs. Sais-tu, mon enfant, lui dit-elle, que tu ne me fais pas jouer un beau rôle dans ce tableau-là ? Par économie, Joseph avait fait poser la Descoings dans son magnifique tableau d'une jeune courtisane amenée par une vieille femme chez un sénateur vénitien. Ce tableau, un des chefs-d'œuvre de la peinture moderne, pris par Gros lui-même pour un Titien, prépara merveilleusement les jeunes artistes à reconnaître et à proclamer la supériorité de Joseph au salon de 1823. — Ceux qui vous connaissent savent bien que vous êtes, lui répondit-il gaiement, et pourquoi vous inquiéteriez-vous de ceux qui ne vous connaissent pas ?

Depuis une dizaine d'années, la Descoings avait pris les tons mûrs d'une pomme de reinette à Pâques. Ses rides s'étaient formées dans la plénitude de sa chair, devenue froide et douillette. Ses yeux, pleins de vie, semblaient animés par une pensée encore jeune et vivace qui pouvait d'autant mieux passer pour une pensée de cupidité qu'il y a toujours quelque chose de cupide chez le joueur. Son visage grassouillet offrait les traces d'une dissimulation profonde et d'une arrière-pensée enterrée au fond du cœur. Sa passion exigeait le secret. Elle avait dans le mouvement des lèvres quelques indices de gourmandise. Aussi, quoique ce fût la robe et excellente femme que vous connaissez l'œil pouvait-il s'y tromper. Elle présentait donc un admirable modèle de la vieille femme que Bridau voulait peindre. Corallie, jeune actrice d'une beauté sublime, morte à la fleur de l'âge, la maîtresse d'un jeune poète un ami de Bridau, Lucien de Rubempré, lui avait donné l'idée de ce tableau. On accusa cette belle toile d'être un pastiche, quoiqu'elle fût une splendide mise en scène de trois portraits. Michel Chrestien, un des jeunes gens du Cénacle, avait prêté pour le sénateur sa tête républicaine sur laquelle Joseph jeta quelques tons de maturité, de même qu'il força l'expression du visage de la Descoings. (A suivre).

Trifouilly-les-Asperges (vaudeville) : Costes Z., Souillac, Loubières, Poulange, Nouvel.

Les Pifferari (no) : Grangié A., Poulange F.

Le Trac (monologue comique) : Loubières A.

Hier et demain (romance patriotique) : C. Nouvel.

Blanbec et Noireaud (dialogue comique) : Grangié A., Poulange F.

Barbassou (monologue marseillais) : Loubières A.

Les sapins (romance) : C. Nouvel.

L'ivrogne et le pénitent (dialogue chanté) : C. Nouvel, Costes Z.

Pierrou et Francilla (comédie) : Costes Z., Souillac A., Loubières A., Loubières L.

Sais-tu ? (dialogue chanté) : C. Nouvel, Grangié A.

Debout ! (chœur).

Toutes les romances seront accompagnées en musique.

E. ZILDHAH.

**Inventaire des églises.** — Lundi dernier 19 février, M. Gizard, percepteur à Cazals, est venu faire l'inventaire de notre église. M. le curé et M. Filhol, maire, quelques curieux désireux de savoir comment se faisait un inventaire, étaient là. Pas un cri, pas même un cantique ! La population de Cassagnac a montré une fois de plus, qu'avant tout, elle avait le respect de la loi.

J. PANSE.

### Anglars-Juillac

**Election municipale.** — L'élection pour pourvoir au siège d'un conseiller municipal est fixée au 11 mars.

### Saint-Matré

**Foire.** — La foire n'a pas été importante. Les bœufs se vendaient aux cours des dernières foires.

### SI-GÉRY

#### Réunion du Comité radical

Le Comité radical du canton s'est réuni dimanche 18 février. Malgré les mauvais temps, plus de cent membres du Comité avaient répondu à la convocation. On remarqua même la présence de M. le Docteur Gélis, conseiller d'arrondissement de Cahors. Par contre M. Cayla père, conseiller d'arrondissement de St-Géry, n'assistait pas à la réunion. M. Borredon, vice-président, ouvre la séance. Il regrette l'absence de M. Crocq, président du Comité et après avoir présenté les quelques excuses parvenues au bureau, il rappelle que l'initiative de cette réunion était due à l'activité du Comité de Vers. En quelques mots heureux, M. Borredon ébauche les questions à l'ordre du jour, et attire spécialement l'attention du Comité sur les conséquences que les résultats inattendus des élections sénatoriales doivent avoir sur les prochaines élections législatives. Il donne la parole au citoyen Ostrowski.

Celui-ci, dans un langage éloquent et chatié, adresse ses félicitations personnelles au citoyen Ernest Talou, pour son rôle actif, clairvoyant et désintéressé au 7 janvier. Il expose l'œuvre de la précédente législature, marquée par les réformes religieuses, et examine les réformes sociales (retraites ouvrières et paysannes, impôt sur le revenu, refonte du code civil) « que, dit-il, les républicains sincères tiendront à honneur, dans la prochaine législature, de donner à la démocratie ». Il exprime l'espoir que les revendications populaires ne seront plus désormais ni ajournées, ni trahies (*Applaudissements*).

M. Talou à ensuite la parole.

Il félicite M. Ostrowski, et tous les jeunes qui ont souci de l'avenir de la démocratie. Il rappelle que toujours aux heures troubles de la vie politique de notre pays, le canton de St-Géry a été des premiers à regarder en face les difficultés survenues, et sinon à les dénouer, tout au moins à les dénoncer et à en combattre les causes et les auteurs.

Le canton peut avoir la fierté de proclamer que toujours son attitude, sage mais résolument républicaine, a ranimé le courage du parti républicain tout entier.

Le conseiller général s'efforce d'être fidèle à ses mandats et digne d'eux, tant dans l'assemblée départementale que dans la politique générale de l'arrondissement.

Le citoyen Talou rend compte de ses paroles et de ses actes au Conseil général et il montre plus particulièrement quel souci d'une bonne et prévoyante gestion financière a dicté son intervention dans les questions qui intéressent la vie provinciale et le projet de construction des tramways. Il est énergiquement approuvé.

« Mais je dois, dit-il, aux électeurs qui m'ont, par deux fois, manifesté leur confiance et qui me font l'honneur de la maintenir, de leur rendre compte de ma candidature aux élections sénatoriales dernières, d'en rappeler les résultats et leurs causes et d'en envisager les conséquences sur l'avenir prochain du parti radical.

« Je ne m'attendrai pas à justifier ma candidature ; 229 voix radicales ont répondu au scrupule ou à l'opposition personnelle de 94 radicaux.

« J'ai présenté, devant vous, ajoutait-il, il y a quatre ans, la défense de M. Rey, dont la politique incertaine écartait les plus ardents d'entre nous. Mais il fallait alors opposer le faisceau compact de toutes les forces républicaines aux audacieuses tentatives du nationalisme, et l'on ne pouvait contester à M. Rey une influence personnelle sur un contingent relativement important de citoyens récemment venus à la République. M. Rey fit devant vous des déclarations qui impressionnèrent l'arrondissement tout entier, qui lui valurent, au nom du parti radical, une triomphante élection... et qu'il oubliât quelque temps après. C'est contre sa politique équivoque que j'ai posé ma candidature.

« Le suffrage sénatorial a-t-il vraiment donné son approbation à cette politique ? Ce n'est assurément qu'une apparence, car parmi les 338 voix obtenues par M. Rey, le parti radical a eu l'amère déception de compter des suffrages venus de ses adhérents. A ces radicaux revient la responsabilité du succès de M. Rey. On s'aperçoit un peu tard des fautes commises et on reconnaît que ces fautes ont momentanément désorienté le parti radical.

« En présence de cette situation, quel est le candidat qui doit prendre en mains le drapeau du Bloc de gauche ?

« Je ne me reconnais pas, je ne reconnais à personne le droit de trancher sans appel cette question.

« Seul le parti radical tout entier, je veux dire sa représentation régulièrement, loyalement organisée peut désigner son candidat en s'inspirant uniquement de l'intérêt supérieur du Parti.

« Qu'un Congrès soit convoqué et qu'il dicte à tous les radicaux de l'arrondissement la meilleure tactique à suivre pour le succès de nos idées !

« Je vous demande de me donner, par votre approbation, l'autorité nécessaire pour porter à ce Congrès la parole en votre nom ; j'y demanderai qu'il soit d'abord examiné s'il convient de désigner un candidat unique du parti radical ou bien si le succès serait mieux assuré par de multiples candidatures radicales, liées entre elles par l'engagement formel de désistement au 2<sup>e</sup> tour au profit de la plus favorisée.

« Si la majorité du Congrès se déclarait favorable à la candidature unique, les noms et les mérites des candidats seraient alors discutés ; le parti tout entier devrait porter tous ses efforts sur celui qui aurait été désigné par la majorité du Congrès. »

Des applaudissements et des acclamations disent hautement qu'un tel langage, inspiré par le sentiment de la discipline et du devoir républicain, a exprimé la pensée de tous les membres de notre Comité.

En terminant, le citoyen Talou lit un télégramme du citoyen Pagès-Lechesne par lequel le Conseiller général de Luzeh et le sénateur Cocula transmettent le désir du Comité de la rue de Valois de notre affiliation au Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste. Cette proposition est adoptée.

Des adresses de félicitations à M. Fallières et de gratitude à M. Loubet, sont votées par acclamations sur la proposition du citoyen Ostrowski et du Conseiller général.

Diverses questions d'ordre intérieur sont ensuite réglées et la séance est levée à cinq heures.

Un second compte rendu nous est parvenu après la composition de celui qu'on vient de lire. L'auteur voudrait bien excuser la non insertion de son aimable envoi.

### Arrondissement de Figeac

#### Puybrun

**Elections municipales.** — Les élections municipales sont toujours fixées au 5 mars.

Il est étonnant que les convocations n'aient pas été adressées.

#### Cajarc

**Fêtes du Carnaval.** — Les dimanche 24 et mardi 26 février aura lieu une cavalcade richement costumée.

Le soir, à huit heures et demie, grand bal place du Foirail.

#### Figeac

**Grand bal de charité.** — Appel du comité. — Dans le but de venir au secours des pauvres de la ville, tout en procurant à ceux qui voudront bien répondre à notre appel une soirée agréable, nous osons l'espérer, nous avons organisé pour le 25 février, dernier dimanche du Carnaval, dans la grande salle du théâtre municipal, un bal de bienfaisance suivi d'un cotillon avec accessoires. Ce bal aura un caractère privé et la correction la plus absolue y régnera.

Le prix de chaque carte, valable pour la famille (parents et enfants), sera de 5 francs. Les cartes seront rigoureusement personnelles et il n'en sera délivré un contre le soir du bal. Le produit net sera réparti entre toutes les œuvres de bienfaisance figeoises sans distinction.

« Espérant que vous voudrez bien vous associer à cette manifestation charitable, nous vous prions d'accepter la

carte qui vous sera offerte. Nous vous en remercions à l'avance et vous présentons nos meilleures salutations.

#### Le Comité.

**Tombola.** — On sait qu'une tombola autorisée par M. le Ministre de l'intérieur, au bénéfice de la Société de secours mutuels des camarades indigents des combattants de 1870-71 est actuellement organisée. Un grand nombre de lots, parmi lesquels ceux de M. le Président de la République et du ministre de l'intérieur, ont été offerts au comité. Dans la journée de jeudi, quatre membres de la commission, délégués par la Société se rendront à domicile pour recevoir les lots de leurs compatriotes. Il est hors de doute que toute la population figeoise leur réservera bon accueil et aura à cœur de s'associer à ce but humanitaire. Les lots seront incessamment exposés avec le nom des donateurs au magasin de Mme Sénac, rue d'Anjou.

**Conférence.** — Dimanche soir à 8 h. 30 salle de la justice de paix, hôtel de ville, M. Paul Flourens, avocat à Toulouse, conférencier délégué de la Société générale française de prévoyance et de retraite, a exposé les avantages de l'épargne faite par le travailleur, et déposée dans la Société mutuelle qui lui permet de jouir d'une retraite au bout de vingt ans.

L'orateur a précisé les avantages réels accordés par la Société dont il est le délégué et fait ressortir dans un langage très clair les bienfaits, l'orgueil, la fierté dont s'auroient le prévoyant sociétaire de la Mutuelle.

Les mauvais temps a du retenir beaucoup de mutualistes chez eux ; c'est vraiment regrettable. Toutefois, puisse cette conférence être suivie de nombreux résultats.

#### Fourmagnac

**L'Inventaire.** — Mardi matin, M. Cassan, receveur des finances à Figeac, est venu procéder à l'inventaire des biens de l'Eglise. On nous avait promis une sonnerie de cloches pour assembler les fidèles, mais il n'en a été rien. Les Fourmagnacais ont opposé une résistance passive.

M. le Desservant, M. le Président des marguilliers se sont refusés à assister à l'inventaire. M. le Receveur a cherché alors deux témoins pour l'aider dans sa tâche. Ni M. le Maire, ni M. l'Adjoint n'ont pu l'assister. Aucun habitant n'a voulu lui prêter son concours.

Déjà nos devots se réjouissaient de voir échouer l'agent du gouvernement. M. le Receveur a alors requis un fonctionnaire de la commune et a eu la bonne chance de trouver un brave citoyen qui n'a pas hésité à venir l'aider dans cette œuvre de justice.

Tout s'est passé dans le plus grand calme aux yeux ébahis de quelques fidèles qui sont restées baba en voyant que l'inventaire était une chose si simple et que les agents qui y procédaient sont d'honnêtes citoyens qui ne cherchent pas à extorquer.

Oh! braves gens! quand comprendrez-vous donc que la République travaille dans votre intérêt.

#### Cri-Cri.

#### Saint-Céré

**Le conseil de revision.** — Le Conseil de revision pour le canton de Saint-Céré qui se réunira à la mairie le 9 mai prochain à 9 heures du matin, aura à examiner 142 conscrits dont 39 ajournés des classes de 1903 et de 1904 et 103 de la classe de 1905.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

**Arrestation.** — Ces jours derniers le gendarmier de Payrac a arrêté le nommé Henri Landry, né à Malesherbes (Loiret), sans profession ni domicile fixe, pris en flagrant délit de vagabondage.

Conduit à Gourdon, Landry a été écroué à la prison de notre ville.

#### Gramat

**Racollage clérical.** — Nous croyions en avoir fini des prêtres politiques après le départ du vicair Rougier et il nous était permis de croire que ses successeurs s'occuperaient exclusivement de leur église. Nous nous étions trompés et nous devons avouer que nous avions mal jugé en croyant qu'on peut être prêtre sans être politicien.

Est-ce pour avoir les bonnes grâces de l'évêché que nos vicaires se font les agents du cercle catholique ? toujours est-il qu'ils vont trouver les jeunes gens de Gramat pour les envoyer à certaine conférence à Cahors. Il est vrai qu'ils ne sont pas toujours reçus avec transport par les jeunes gens ; ils ont du mal pour embrigader les jeunes gramatois qui veulent rester libres et indépendants.

Croyez m'en, Messieurs les abbés, cessez vos façons de faire et n'essayez pas d'intimider certains de nos camarades, car si vous continuez vous pourriez vous attirer de mauvaises réponses de la part des sollicités.

**Un groupe de jeunes républicains.**

**Subscription.** — A la suite d'un appel des facteurs de Gramat pour une subscription ouverte au bénéfice de M<sup>re</sup> Del-

but, veuve du facteur décédé, les cotisations suivantes ont été recueillies par le citoyen Delpech, facteur local :

Bureaux de : Lalbenque, 2 fr. St-Céré, 4 fr. Puybrun, 2 fr. Cassagne (T. et G.), 2 fr. Saillat, 1 fr. Montfaucon (Lot), 1 fr. Cazals, 2 fr. Bretenoux, 3 fr. Vayrac 1 fr. Labastide, 4 fr. Souillac 4 fr. Marcollat, 1 fr. 50. Quatre-Routes 4 fr. Cajarc, 4 fr. Murat (Cantal), 4 fr. St-Denis-près-Martel, 3 fr. Rocamadour, 2 fr. Cahors, 10 fr. 40 Cressensac, 0 fr. 50. Bétaille, 1 fr. 50. Montcuq, 2 fr. 50. Sarlat (Dordogne), 3 fr. 25. Millau (Aveyron), 7 fr. Corbeil (S. et Oise), 2 fr. Latronquière, 5 fr. Livernon, 7 fr. 50 Lacapelle-Marival, 10 fr. Formerie (Oise), 4 fr. Figeac, 12 fr. 75. Meyssac, (M<sup>re</sup> la receveuse), 1 fr. Assier, 1 fr. 50. Albas, 2 fr. Prayssac, 4 fr. Gourdon, 2 fr. le camarade Négrignac, (Paris), 5 fr. JounEAU, rédacteur en chef du *Republicain des Postes*, 13 fr. Groupe Quercynois de l'A. G. des Postes, 15 fr. Gramat, receveuse et facteurs, 24 fr. Produit d'une collecte faite par le citoyen Delpech parmi quelques personnes de Gramat, 44 fr. 25. — Total : 223 fr. 40.

Cette somme a été remise par le citoyen Delpech, à la veuve Delbut.

Nous ne pouvons que féliciter les facteurs de Gramat de l'initiative qu'ils ont prise et tous les souscripteurs de la liste de l'acte d'humanité qu'ils ont accompli.

#### Labastide-Murat

**Les inventaires.** — Les inventaires des objets du culte se poursuivent dans notre canton sans grandes manifestations. L'exemple de Montfaucon n'a pas été suivi, et les trop bouillants abbés qui ont poussé les manifestants comprennent sous peu que les fonctionnaires chargés des inventaires ne se laisseront pas insulter et vilipender.

Malgré leurs voyages réitérés pour atténuer l'effet de leurs injures et la pression de certains de leurs émisaire, ils paieront, comme il convient, leur algarade.

Au dernier moment, nous apprenons que l'inventaire a eu lieu hier à Camiac, pays ultra-réactionnaire. Le desservant s'est prêté de bonne grâce à cette formalité et a évité ainsi un conflit que certains cherchaient à créer.

**Cirque Dussoulier-Douchet.** — Hier, dans notre localité, le cirque-hippodrome Dussoulier a donné une brillante représentation. Un nombreux public venu de la ville et des villages voisins a acclamé les artistes, dont quelques-uns sont des gymnastes émérites. Les chevaux, bien dressés par M. Dussoulier, ont fait l'admiration de l'assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Nous souhaiterions de voir plus souvent dans notre petite cité des réjouissances de cette nature.

#### Salviac

**Adresse de sympathie.** — Dans sa séance du 18 février courant, le Conseil municipal de Salviac, à l'unanimité des membres présents a adopté le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Salviac (Lot) adresse à M. Armand Fallières, l'un des républicains à la Présidence de la République, ses sympathiques et sincères félicitations. »

**En l'honneur du nouveau Président.** — A l'occasion de l'installation de M. Fallières, la mairie avait été pavée et illuminée par les soins de la municipalité.

**Cote mobilière.** — En outre, dans sa séance du 18, le Conseil a émis le vœu que le Conseil d'arrondissement renonce à la répartition de la cote mobilière telle qu'elle a été faite pour l'année courante, en revenant au système adopté pendant ces 4 dernières années.

**Foire.** — Favorisée par un beau temps, notre foire du 20 courant a eu une importance exceptionnelle, toutes nos rues et nos places étaient bien garnies.

Le foirail aux bœufs était bondé de bétail, les marchands étrangers ont eu vite enlevés les gras, quant aux bœufs d'attelage, fort nombreux, il s'est traité de très nombreuses affaires avec une hausse très sensible.

Vente plus lente sur les moutons gras et d'élevage, les premiers se sont bien vendus, mais avec une légère baisse. La halle était bien approvisionnée en céréales, le blé à valu 17 à 18 fr. l'hectolitre et le maïs 13 à 14 fr.

La volaille avait été apportée en quantité à cause de la proximité du carnaval, elle a trouvé facilement preneur à 1 fr. 10 et 1 fr. 20 le kilog.

Les œufs ont valu 0.90 la douzaine. Environ dix quintaux de truffes vendues de 9 à 10 fr. le kilog., cette marchandise d'une qualité excellente commence à laisser désirer pour la grosseur ce qui annonce la fin de la saison.

En somme bonne journée pour nos débitants.

**RICQLÈS** PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

**RICQLÈS** Hors Concours PARIS 1900 6<sup>e</sup> Prix LIÈGE 1905

### Chez nos voisins

#### Lot-et-Garonne

##### FUMEL

#### Conseil de revision

Le maire nouvellement élu de la plus grande des petites localités de Gascogne, s'était fourré dans la cervelle, que la loi de deux ans en supprimant le tirage au sort, avait également supprimé le conseil de revision, aussi, resta-t-il abasourdi, quand on lui apporta que cette commission viendrait siéger à telle date dans sa localité.

Son émotion calmée, nous lui laissons la parole :

Vite l'appareur ! on m'apprend à l'instant Qu'ici comme part-out et comme auparavant Les concerts passeront devant la Commission Qu'on appelle chez nous conseil de revision... Vite, l'appareur ! Qu'il arrive au galop En pantoufles, souliers, s'il préfère en sabots, Mais avec le tambour ainsi que les baguettes Ensuite nous verrons ?... Sacré mille trompettes L'appareur, suant.

Présent, messieu, voilà, ce que donc qui n'y nia

#### Le maire

N'aurait-vous pas fini de parler charabia ?... Il nia que cette année on subit pas le sort, Qu'on ne connaît pas le numéro plus fort, Et que malgré cela luit passer la visite Et un tas de garçons ! La loi nous y invite ?

#### L'appareur repesé

Ce que c'est que tout ça... conseil de revision Préfet... le tremblement... faudra faire attention !..

#### Le maire

Sacré vilain métier que celui d'être maire Devant tant d'embarras on ne sait plus quoi faire, Inviter les garçons du sexe masculin ! Que ferai-je, bon Dieu de ceux qui n'en sont pas Sacré vilain métier ! Faudrait être malin Pour apprendre à autre tout ce qu'on ne sait pas ? Tout ceci n'est pas clair et m'embarrasse fort. Conseil de revision... pas de tirage au sort... Garçons au masculin appelés s-ulement ? Je n'y comprends plus rien dans ce gouvernement !

#### L'appareur

Ce que c'est que, Monsieur, il ne comprend pas bien Au masculin garçon, veut dire citoyen, Tandis qu'au féminin garçon veut dire fille Comme si compariez guénon avec gorille..

#### Le Maire

Que me chantez-vous là ?... Gorilles et garçons Ne se comparent pas aux filles aux garçons, Nous devons nous borner au papier trop discret Que notre peu d'esprit recommanda au secret, Boulez votre tambour et partez sur le clamp Prévenir le public, qu'ici, dans quelques temps, Les garçons masculins passeront le conseil, Les autres dormiront tant qu'ils auront sommeil. Et quand ce sera fait nous nous renseignerons Si les filles ce sont des garçons féminins, Si les jolis gorilles sont de vilains garçons, Et si les guénonnes sont la leur du genre humain ; Et à votre retour vous reviendrez, ami, Prévenir le public à grand bruit de tambour Que minet ce matin à la pointe du jour A chipé dans un plat un restant de rot.

Et le pauvre tambour de ville, ahuri, reparti pour la trente cinquième fois dans la même journée, signaler aux habitants de la localité ces faits intéressants.

#### PIERRE-JEAN.

#### A VENDRE

**Tonneau Automobile HURTU 1904**

TYPE K, MOTEUR ASTER 9 H. P. Dais, rideaux, glaces, nombreux accessoires. Peinture et garniture rouge. Bien conservé. Marche parfaite garantie.

#### PRIX MODÉRÉ

Essai sur place à volonté.

S'adresser à M. COUDERG, greffier du Tribunal, à Villefranche (Aveyron).

### Bibliographie

**LA NATURE.** Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Oie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n<sup>o</sup> 1708, du 24 février 1906.

Le plus grand cuirassé du monde, par Wilf Darville. — Le caoutchouc en Indochine. — Micrométallurgie de l'or, par Maxime Forast. — Nouvel extracteur continu, par G. Loucheux. — Le stock d'or mondial, par P. Sallier. — La minéralisation exacte des eaux minérales, par Paul Diffloth. — Les volcans de boue, par Aug. Robin. — Les dictons agricoles, par Maurice Reclus. — Les ascenseurs électriques, par J. Laffargue. — La défense allemande contre le choléra en 1905, par le Dr Ouadé. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 19 février 1906, par Ch. de Villedeuil. — Tatouage laotien, par E. T. Hamy.

Ce numéro contient 15 gravures et le bulletin météorologique de la semaine

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1734<sup>e</sup> livraison (24 février 1906).

Les aventures de David Balfour, traduit de l'anglais de Robert-Louis Stevenson, par M<sup>me</sup> Marie Dronart. — Les plantes parasites, par M<sup>me</sup> Barbé. — R-tour de guerre, par Augusta Latouche. — Le pardon du marquis, par Julie Borius. — Musée de poupées, par Marie Kœnig.

Abonnements France : Un an, 2) fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard St-Germain, 79, Paris.

#### La Vie Heureuse

Les jeux et les précoces devoirs des bébés de sang royal : les somptueux effets de ces parures de plumes dont s'emparent les chefs sauvages et dont s'ornent les Pa-

riennes ; les tableaux qu'il faut avoir vu à l'Épautant et au Volney ; des impressions de la Saison à Pau ; deux intéressantes pages sur la collection royale de tableaux de S. M. Edouard VII au Palais de Buckingham ; un article documenté sur des ouvrages français au Maroc, la figure des mariages et des premières auxquelles il faut avoir assisté ; le mois entier revêtu et fixé pour celles qui ont été éloignées du mouvement artistique et mondain. — voilà ce qu'offre le numéro de février de la *Vie Heureuse*.

Abonnements : Paris et départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N<sup>o</sup>, 50 centimes.

### Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n<sup>o</sup> 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction administration : 4, rue de la Vrillière, Paris. Sommaire du 22 Février 1906.

En haïne de la locomotive. — Le foulard enchanté — La « Globe Trotter » à travers le monde : Une villa sur un arbre. Un nouveau métier. Une torture effroyable. Huites Matrimoniales. — L'exploration fantastique du Dr Bergamy (suite), illustration de H. Hevwin. — La « Globe Trotter » chez le lieutenant Desplagnas. — Le double suicide. — Les Indiens de la Cordillère (suite), illustrations de Damblys, H. Renou. — Une ascension dans les Pyrénées. Un Alpiniste. — Curiosités naturelles. Les cinq frères. Un palmier monstre. Poisson phénoméne. — Enquêtes mutuelles. Boîtes aux lettres originales. Le point le plus froid du Globe. — Carrières coloniales. G. P. — Nos concours. — Concours n<sup>o</sup> 212. Enveloppes américaines. Solution du concours n<sup>o</sup> 206 M. Sphinx.

### Bulletin Financier

Le marché débute faible et incertain sur les nouvelles défavorables d'Algérie qui provoquent des ventes pour le compte de la province. En somme, la situation se modifie et l'on clôture en de bonnes dispositions.

Notre 3/0/0 est à 99,32.

Les établissements de crédit sont assez résistants ; la Banque de Paris à 1,528 ; le Crédit Lyonnais à 1,132 ; le Crédit foncier à 724.

Les rentes étrangères sont généralement bien tenues : l'Extérieure cote 93,75 ; le Turc, 91,40. Les fonds russes sont fermes : le 3/0/0 1891 est à 69 ; le Consolidé à 83,35 ; le Portugais cote 68,97 et l'Italien fléchit à 105,10.

Le Suez est en avance à 4,380 ; le Rio clôture à 1,654.

Nos chemins sont en avance : le Nord à 1,878 ; le Lyon à 1,404 ; le Midi à 1,188.

Sur le marché officiel, l'action Bearer est toujours intéressante à 837,50.

Les mines d'or offertes au début reprennent en séance. La Rand Mines est à 157,50 ; l'East Rand à 133 ; la Robison Deep à 118 ; la Village à 103.

### LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Élixir de Virginie Nyrdahl** qui rétablit la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, à 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl.

